

législatives sont étudiées par la Chambre, comme au fur et à mesure de l'adoption nécessaire des crédits.

M. Winch: Le premier ministre peut-il donner une réponse précise? Va-t-il présenter le bill des droits de l'homme à la présente session ou pas?

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, nous n'entendons pas nous opposer à cette motion. Toutefois, le premier ministre a déclaré que normalement on soumet une telle motion quand la fin de la session approche. A ce propos, monsieur l'Orateur, j'aimerais signaler que cinq comités siègent encore. Cela créera naturellement un problème pour l'opposition, mais je ne m'en plains pas. Les comités devront tenir leurs réunions pendant les séances de la Chambre, mais ce sont cinq comités importants. Et ce n'est pas tout. Il nous reste à étudier, pour en décider, la déclaration des droits, la mesure sur l'assurance-récoltes, la mesure sur le crédit agricole, la mesure sur les crédits à l'exportation, la mesure relative aux enquêtes sur les coalitions, qu'on devrait, à notre avis, déferer à un comité avant d'en faire l'objet d'une décision définitive, la mesure touchant l'article 29 de la loi sur l'union avec Terre-Neuve, les modifications au Code criminel, la loi sur l'aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes.

Outre ce formidable programme législatif qui englobe certains des bills les plus importants de la session, il nous reste à étudier les crédits de certains ministères importants, notamment ceux de la Défense nationale qui alimenteront des discussions, j'espère. Par conséquent, monsieur l'Orateur, il faut beaucoup d'optimisme pour croire que cette motion est présentée parce que la fin de la session approche. Cependant je conviens que, si la session tire à sa fin, cette motion est peut-être nécessaire.

Je voudrais aussi demander au premier ministre s'il peut nous donner l'assurance, autant que possible, qu'aucune autre mesure législative ne sera présentée sauf, bien entendu, quelque mesure d'urgence, car il convient de faire cette exception. J'aimerais aussi savoir si toutes les mesures législatives dont nous devons nous occuper au cours de la présente session seront inscrites au *Feuilleton* lundi prochain, afin que nous puissions savoir exactement ce qu'il nous reste à faire au cours des dernières semaines de la session.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Les membres de notre parti sont d'accord à l'heure actuelle sur cette résolution afin de faciliter l'exécution des travaux de Sa Majesté, mais, je le déclare au nom de mon parti,

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

il est grand temps que nous fassions preuve de bon sens à l'égard de l'organisation de nos sessions. Nous sommes, je crois, un des pires groupements au Canada pour nous infliger des châtiments. On ne devrait pas se soucier seulement du bien-être des députés et de leurs familles, mais aussi des journalistes et du personnel de la Chambre en organisant notre session de façon à nous réunir, si possible, une couple de mois environ avant Noël et ensuite reconvoquer la Chambre tôt en janvier de sorte que les travaux de la session soient liquidés, disons, le 1^{er} juin. Au nom de notre formation, j'exhorte le premier ministre à songer à tenir compte de quelques-uns des programmes d'organisation de la CCF en agaçant les sessions de la Chambre.

M. Alexis Caron (Hull): Tout le monde cherche à écourter la session. Je dirai au premier ministre que s'il veut réellement écourter la session, il devrait éloigner le ministre des Finances autant que possible; cela faciliterait les choses.

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate): Avant l'adoption de la présente motion, je tiens à dire que mes vues ne concordent pas du tout avec celles de l'honorable député de Kootenay-Ouest pour ce qui est d'une session qui commencerait à l'automne. J'estime que les sessions sont déjà assez longues et cette proposition n'aurait pour effet que de les prolonger encore davantage.

M. Winch: Puisque la motion dont nous sommes saisis se rapporte aux heures de travail et, ce qui est plus important, aux jours de séance de la Chambre des communes, je voudrais demander au premier ministre si, vu que nous appuyons cette résolution et que la session dure maintenant sept mois environ, il tient compte de ce que le Canada progresse et de ce que l'administration des affaires publiques et les travaux de la Chambre prendront par conséquent de plus en plus d'ampleur? Je dirai au très honorable représentant qu'il conviendrait d'étudier non seulement la proposition formulée par mon honorable ami de Kootenay-Ouest mais également une interruption des sessions. Je lui rappellerai que ce n'est pas suffisant de penser à la convenance de ceux qui vivent à cent milles, ou même à cinq cent milles de chez eux. Certains d'entre nous en sont éloignés de 2,500 ou 2,700 milles. Certains d'entre nous n'ont passé chez eux que cinq jours seulement ces six derniers mois et n'auront pas revu plus longtemps leur localité en sept mois, au moment où le Parlement sera prorogé.

Pour ces raisons, il conviendrait d'élaborer un plan qui permettrait à la Chambre de se